

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 27 mars 2023**

Nombre de conseillers élus : 29      Conseillers en fonction : 27      Conseillers présents : 19 (6 procurations)

L'an 2023, le 27 mars à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Mme Julie ROJDA a été désignée secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 21 mars 2023.

**Membres présents :**

M. Jacky WOLFARTH

Mme Stéphanie GUIMIER

M. Claude WEIL

Mme Nathalie GARBACIAK

(arrivée au point Compte de gestion 2022)

M. Jean Jacques KNOPF

Mme Florence SCHWARTZ

M. Bruno LEFEBVRE

Mme Véronique BRUDER

Mme Sonia JEHL

M. Christian SITTLER

M. Eric LACHMANN

Mme Julie ROJDA

M. Eric HELBLING

Mme Ellia FONTAINE

Mme Séverine RAMSEYER

M. Frédéric BARTHE

Mme Elsa ESTREICHER

M. Martin GUNDELACH

Mme Chantal WINTZ

**Membres absents excusés :** M. François LARDINAIS (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), M. Antony REIFF (procuration à Mme Séverine RAMSEYER), Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Mme Stéphanie GUIMIER), Mme Elodie PAULUS (procuration à Mme Julie ROJDA), M. Philippe WETZEL, M. Richard BAUMERT (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Caroline RUDOLF (procuration à M. Claude WEIL) et M. Vincent KALT.

**Assistaient en outre :** MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

**DCM35/04/2023**

**Dispositif de soutien à l'installation de commerçants au centre-ville**

M. Jean Jacques KNOPF, Adjoint au Maire, contextualise le dispositif.

Ce dispositif de soutien à l'installation a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets qui souhaiteraient s'installer sur le territoire et plus spécifiquement dans le centre-ville.

Les enjeux sont multiples : favoriser le commerce de proximité, apporter aux habitants une offre diversifiée et qualitative qui réponde aux besoins de chacun, mais surtout réduire le taux de vacance commerciale en centre-ville.

Ainsi, plusieurs locaux d'activités ont été recensés sur le linéaire commercial du centre-ville. Afin de faciliter la reprise de ces locaux commerciaux, un état des lieux, des actions de communication ainsi

qu'un accompagnement des porteurs de projets sont mis en place.

En complément, il est proposé d'accompagner l'installation de nouveaux porteurs de projets commerciaux par la mise en place d'aides financières pour la création et la reprise d'activités économiques, pour favoriser l'installation et le maintien de commerces en cœur de ville.

En vertu de l'article R.1511-4-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

entendu les explications de de M. Jean Jacques KNOPF, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,

décide d'adopter ce dispositif de soutien à l'installation de commerçants au centre-ville ainsi que son règlement joint en annexe.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,  
Julie ROJDA.



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Jacky WOLFARTH.

